ANTICIPER L'EXPLOITATION DANS LA PRESCRIPTION ET LA CONCEPTION DES RÉHABILITATIONS DE LOGEMENTS COLLECTIFS

F.BOEUF





CHAUFFAGE ELARGISSONS LA RÉFLEXION!

INTÉGRER LES CONDITIONS RÉELLES D'USAGE À LA RÉFLEXION



CHAUFFAGE

Sur

- Régulation
- Surdimensionnement
- Collectif/individuel?
- Commissionnement
- Contrats
- CREM/REM
- Vers le passif...

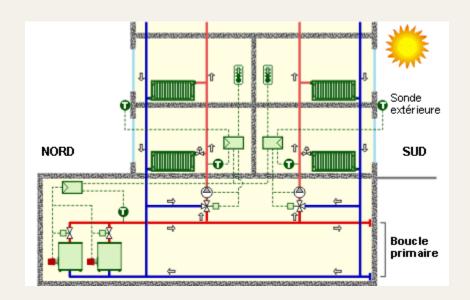


RÉGULATION

Comment intégrer la question de la régulation au sein de la mission du maître d'œuvre : positionnement du thermostat et des radiateurs, simplicité du système de régulation, équilibrage ?

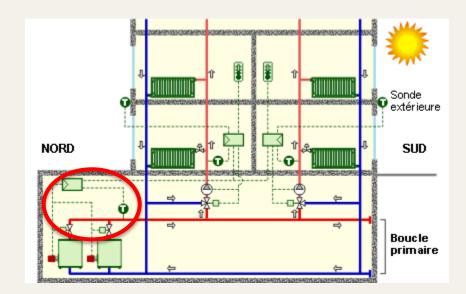
Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Passif





Source:energie+

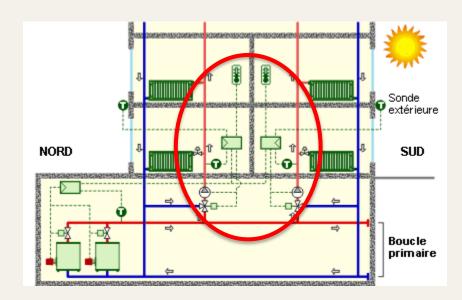




Régulation de la production

Source:energie+

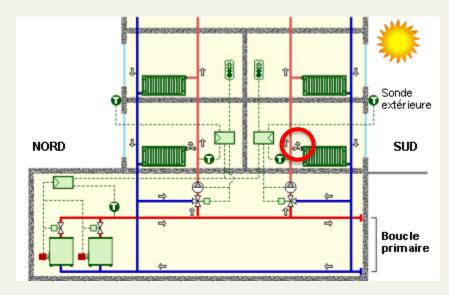




Source:energie+

Régulation de la distribution





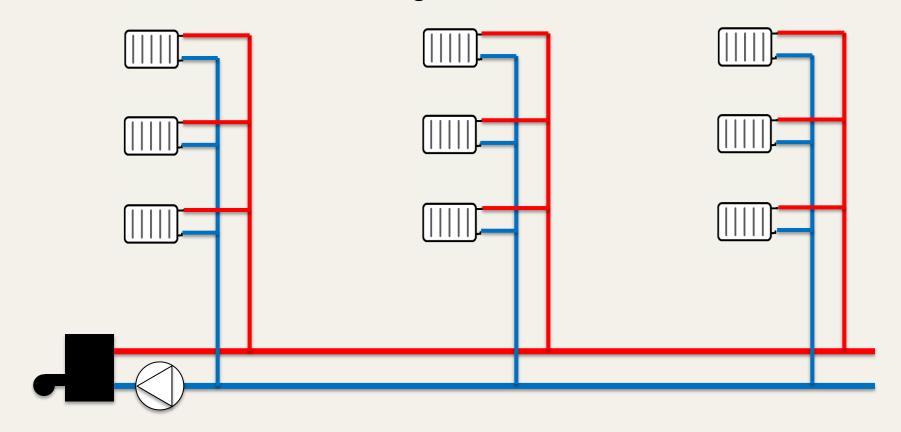
Régulation terminale

Source:energie+



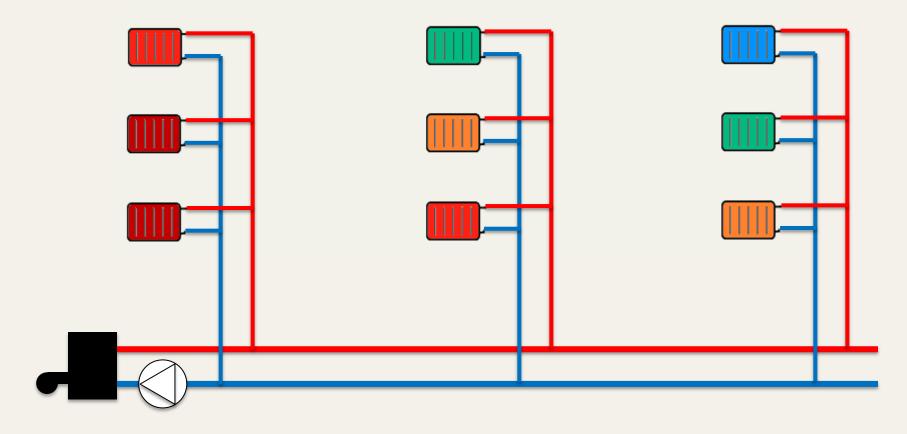
OPTIMISER LA RÉGULATION

Installation existante non régulée



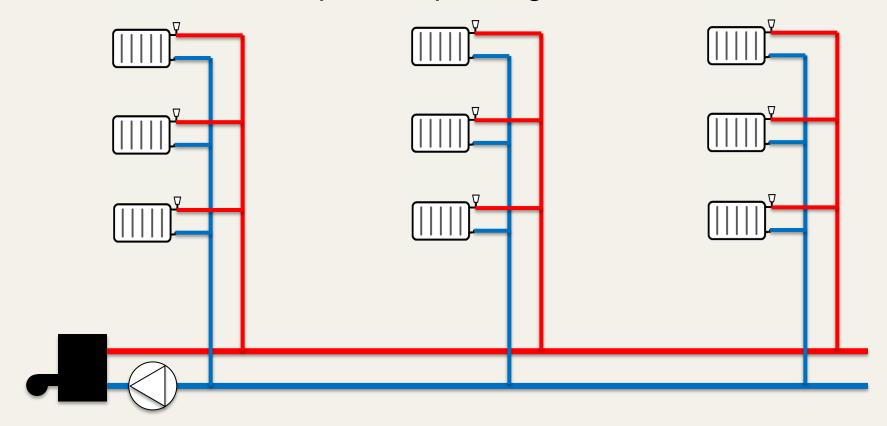
OPTIMISER LA RÉGULATION

Déséquilibre thermique, surchauffes, inconforts, ...



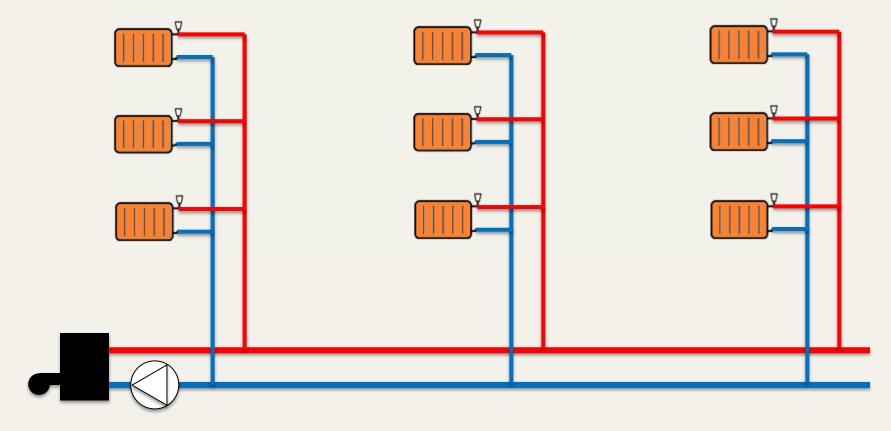
OPTIMISER LA RÉGULATION

Robinets thermostatiques - équilibrage



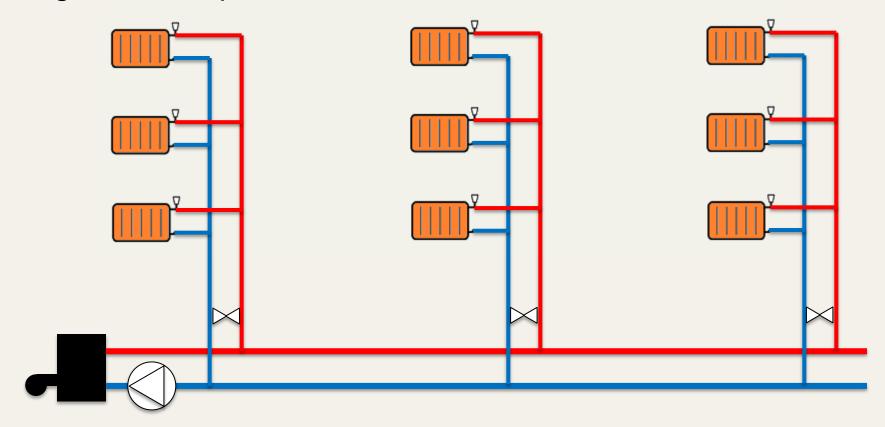
OPTIMISER LA RÉGULATION

Equilibre thermique, déséquilibre hydraulique -> sifflements



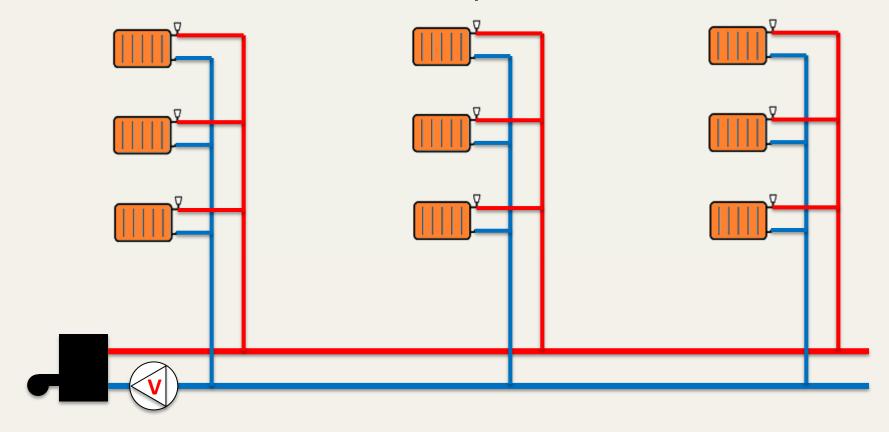
OPTIMISER LA RÉGULATION

Régulation de pression différentielle



OPTIMISER LA RÉGULATION

Circulateur à vitesse variable -> pression constante





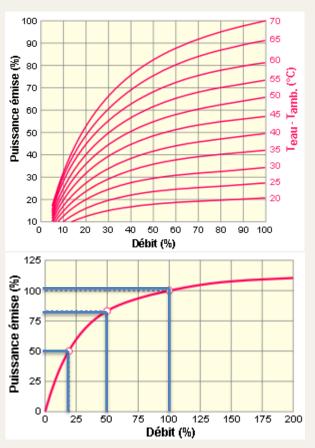
Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

REGULER PAR LE DEBIT OU LA TEMPERATURE ?



Radiateurs -> caractéristique d'échange non linéaire

Nécessité de mettre en place des vannes mélangeuses
Montages assurant un débit constant!

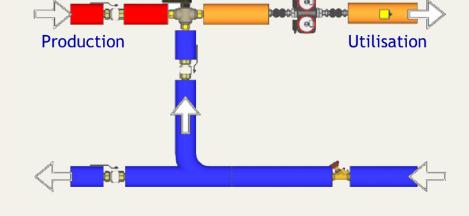
Courbe de puissance radiateur à eau chaude

Source: Energie plus 26 septembre 2016

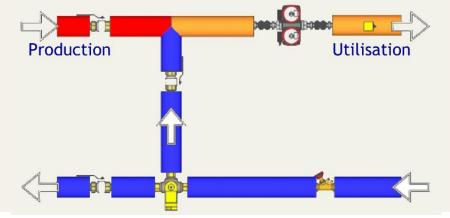


REGULER PAR LE DEBIT OU LA TEMPERATURE ?

- Sur le départ



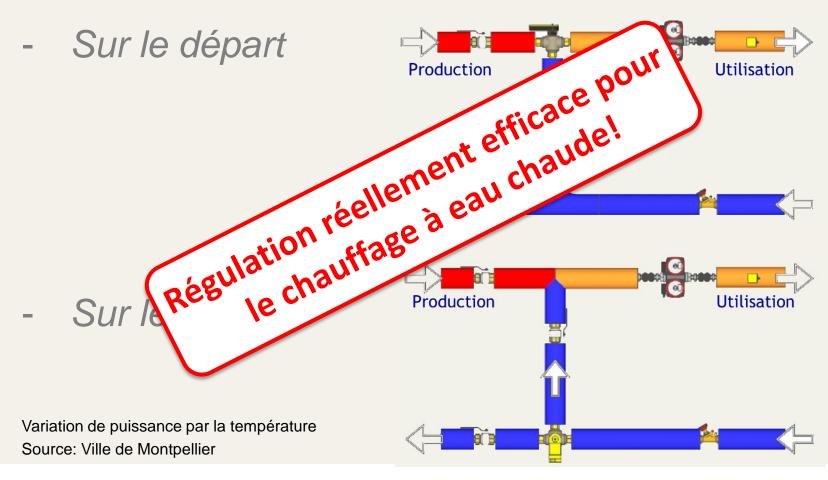
- Sur le retour



Variation de puissance par la température Source: Ville de Montpellier



REGULER PAR LE DEBIT OU LA TEMPERATURE ?





Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

OPTIMISER LA RÉGULATION

- Installer une régulation!!!!!!
- Mettre en fonctionnement l'installation existante
- Robinets thermostatiques
- Vannes mélangeuses
- Créer des zones thermiquement homogènes

Selon l'ampleur de la RENOVATION



SURDIMENSIONNEMENT

Comment sortir du surdimensionnement des chaufferies ?

Comment intégrer la qualité du dimensionnement au travail du maître d'œuvre ?

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Passif



Sur dimensionn ement

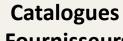
Collectif/ individuel Commission nement

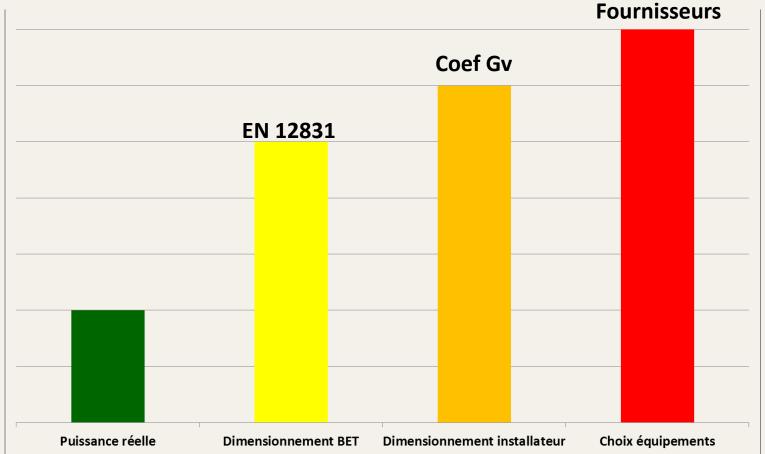
Contrats

CREM/REM

Vers le passif

LA CHAINE DE SURDIMENSIONNEMENT







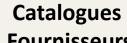
Collectif/ individuel Commission nement

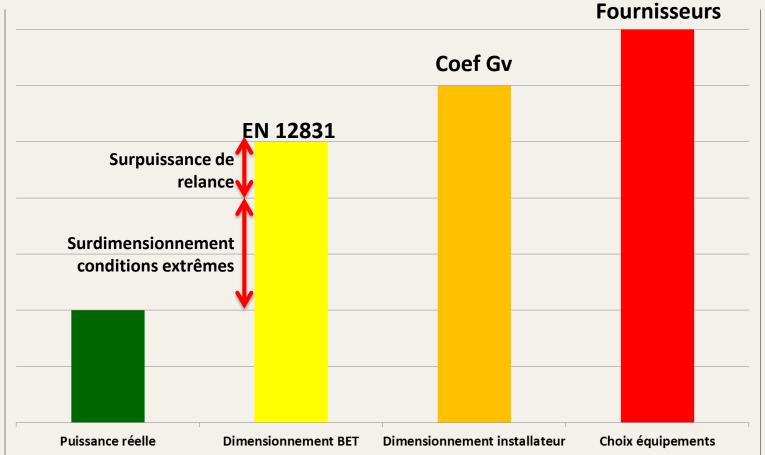
Contrats

CREM/REM

Vers le passif

LA CHAINE DE SURDIMENSIONNEMENT







Collectif/ individuel

Commission nement

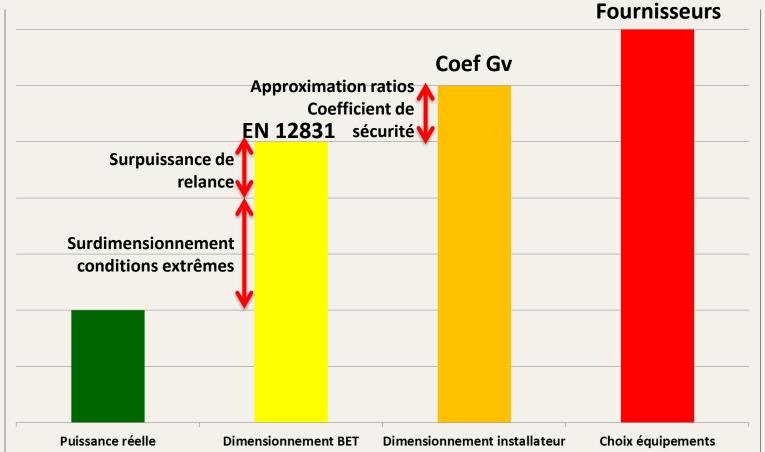
Contrats

CREM/REM

Vers le passif

LA CHAINE DE SURDIMENSIONNEMENT

Catalogues



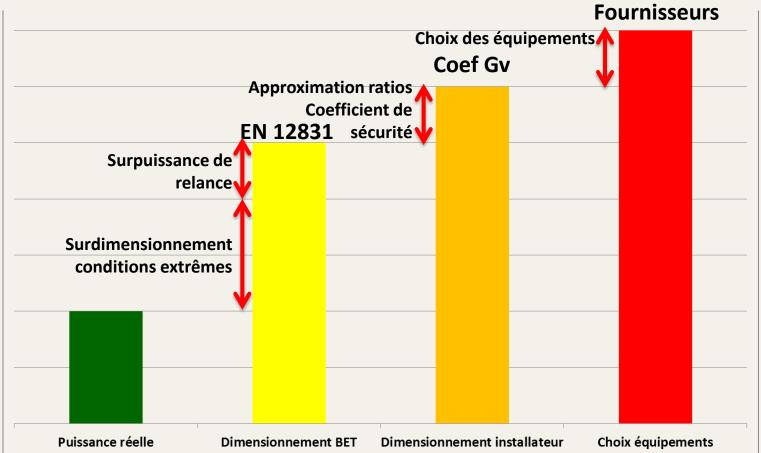
LA CHAINE DE SURDIMENSIONNEMENT

Sur

dimensionn

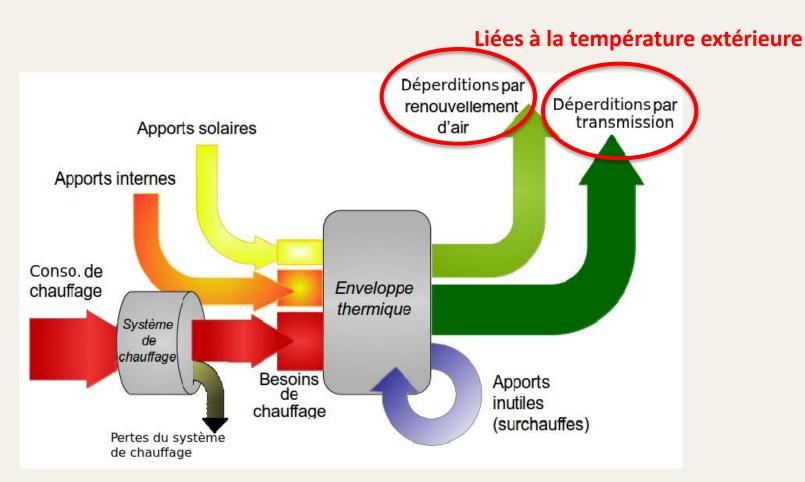
ement

Catalogues



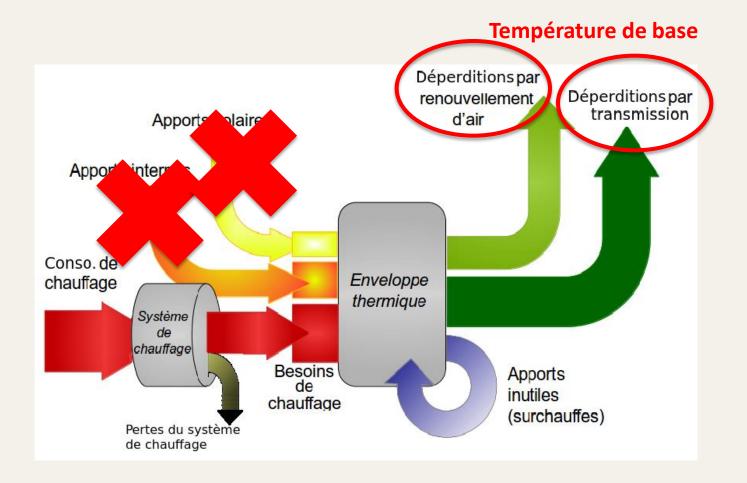


FONCTIONNEMENT THERMIQUE





PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT





PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT

Situation extrême

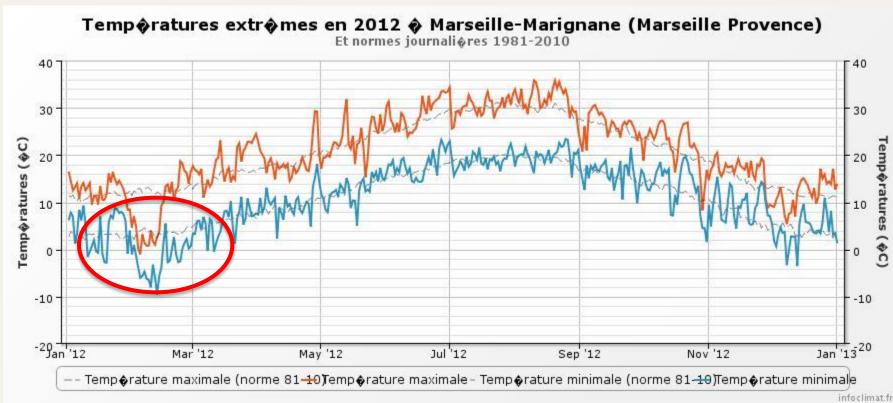
Régulation

- Pas de prise en compte des apports de chaleur
 - Pas d'apports solaires
 - Pas d'occupation!!!!!
- Température extérieure de base
 - Marseille : -5°C
 - Moyennes relevées à Marignane : 3h/an<-5°C



PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT

Situation extrême





AUTRE SOLUTION?

Fonctionnement réel des bâtiments bien isolés

- Températures extrêmes -> ciel dégagé -> apports solaires
- Apports internes
- Inertie

Régulation

- Isolation
- -> Volant thermique important
- -> Chute de température très faible (<1K)
 - -> Pas de surpuissance de relance!!!



AUTRE SOLUTION?

La simulation thermique dynamique

- Prise en compte du fonctionnement complet
- Libre choix des conditions de dimensionnement
- Possibilité de limiter la puissance et d'analyser les réponses du bâtiment
- Sensibilité du fichier météo
- Compétences spécifiques



AUTRE SOLUTION?

L'approche PHPP

- Prise en compte des apports internes (réduits) et solaires
- Deux dimensionnements en parallèle
 - Jour froid, ciel clair -> températures basses (Marseille 1,7°C)
 - -> apports solaires importants
 - Jour modéré, ciel couvert -> températures moyennes (Marseille 3,3°C)
 - -> apports solaires faibles

-> La puissance choisie est la plus importante des deux



Logements collectifs à Aix en Provence

- 40 logements
- 2900m²

Régulation

- Performance basse consommation
- Besoins chauffage < 30 kWhEu/m².an
- Chauffage collectif
- Quelles puissances pour la chaudière?



Régulation

Dimensionnement statique

- Puissance de chauffage: 90 kW (dimensionnement statique)
- Surpuissance de relance: de 20 à 80 kW...
- Chute modélisée de température: 0,8K -> pas besoin de surpuissance
- Puissance ECS: 53 kW (normal) ou 100 kW (qualitel)



Régulation

Ceintures et bretelles sur une salopette?

Choix 1

- Relance mini+Coef sécu 25%
- ECS qualitel
- P=134+100=234kW
- 2 chaudières, sécurité 75%
- *P*=2x0,75x234=350kW
- Choix matériel Punit=220kW
- Puissance installée 440 Kw
 -> 150W/m²

Choix 2

- Pas de relance+coef secu 25%
- ECS normale
- P=max(chauff;ECS)=112kW
- 2 chaudières sans sécurité
- P=2x56=112kW
- Choix matériel Punit=60kW
- Puissance installée 120 kW
 -> 40W/m²



Régulation

Vérification STD

- Pmax = 106 kW -> proche Hypothèses 2
- 1 seule chaudière assure:
 - 95% de la saison de chauffe en chauffage (Pchauffage<60kW)
 - 90% de l'année en chauffage et ECS (Pchauffage+ECS<60kW)



PRISE DE DECISION DU MOU

Demander et permettre la STD ou le PHPP

- En fonction de la typologie des projets
- En fonction des objectifs de performance visés
- Fournir les fichiers météo (moyens et extrêmes)
- Fournir les données d'occupation et d'apports internes
- Rôle de l'AMO?



PRISE DE DÉCISION DU MOU

Fixer des limites de puissance dans les AO

- En fonction de la typologie des projets
- En fonction des objectifs de performance visés
- Importance de la phase DIAG
- Rôle de l'AMO?

- Exemples: 10 à 30 W/m² en passif 20 à 50 W/m² en basse conso



Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

PRISE DE DECISION DU

Fixer des limites de puissance dans les AO

- En fonction de la typologie des
- En fonction des objectifs
- Importance de la p
- Récupération des appels Rôle de l'Al
- de puissance en chaufferie Exel 30 W/m² en passif 20 à 50 W/m² en basse conso



vce visés

Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

PRISE DE DÉCISION DU

Fixer des limites de puissance dans les AO

- En fonction de la typologie de
- C'est au maitre d'ouvrage de En fonction des objectif
- commander un juste Importance de la
- Rôle de l'A

Exe

dimensionnement W/m² en passif

à 50 W/m² en basse conso

oce visés

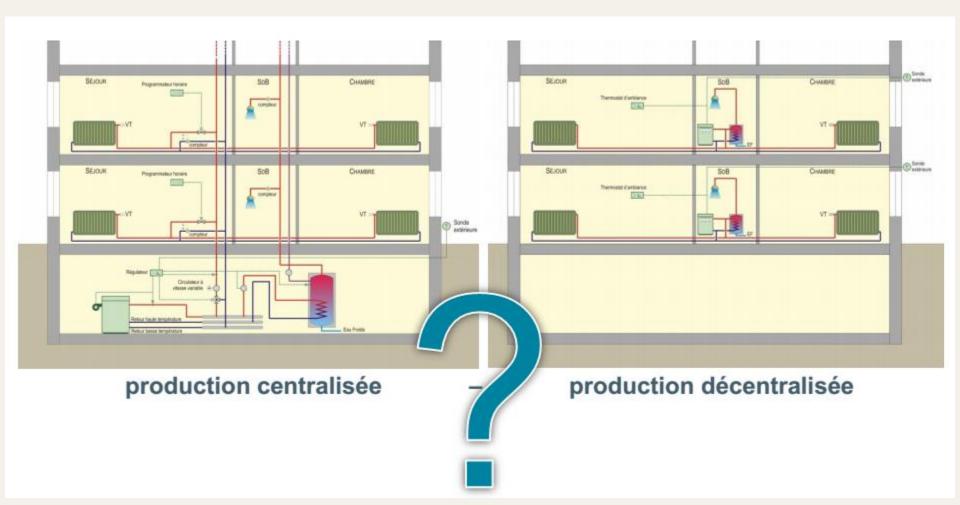
COLLECTIF VS INDIVIDUEL

Réflexion sur le mode de chauffage collectif/individuel en chauffage :

dans quels cas est-il intéressant de changer d'un mode à un autre ?

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Passif





Source: Energie+



COMPARAISON

	Collectif	Individuel
Emprise	Extérieur des logements Chaufferie + Gaines techniques	Intérieur des logements 1 Chaudière/logement
Réseaux	Partagés 1 seul conduit de fumées Conduites plus longues 1 seul PdL gaz Pas de réseau gaz en logement	Individuels Multiples conduits de fumées 1 PdL/logement Réseau gaz important
Entretien	Géré par l'exploitant Externe? Régie?	Géré par l'occupant Obligation d'intervention d'un professionnel (assurance)
EnR	'Facilement' opérationnelle (1 seule production)	Quasi impossible
Fourniture	Tarifs négociés Mutualisation de l'abonnement	Tarifs standards 1 abonnement/logement
Sobriété	Peu valorisé	Retour immédiat
Fonctionnement	Homogénéité difficile si mauvaise conception	Simple
Régulation	Poste clé Collective (Text) terminale limitée Début et fin de saison imposé Choix des réduits à l'exploitant	Individuelle (thermostat d'ambiance) Choix des réduits et des arrêts à l'occupant
Lo septembre Lo I	U	CI IVII ONGLINO

POINTS D'ATTENTION

	Collectif	Individuel
Emprise	Extérieur des logements Chaufferie + Gaines techniques	Intérieur des logements 1 Chaudière/logement
Réseaux	Partagés 1 seul conduit de fumées Conduites plus longues 1 seul PdL gaz Pas de réseau gaz en logement	Individuels Multiples conduits de fumées 1 PdL/logement Réseau gaz important
Entretien	Géré par l'exploitant Externe? Régie?	Géré par l'occupant Obligation d'intervention d'un professionnel (assurance)
EnR	'Facilement' opérationnelle (1 seule production)	Quasi impossible
Fourniture	Tarifs négociés Mutualisation de l'abonnement	Tarifs standards 1 abonnement/logement
Sobriété	Peu valorisé	Retour immédiat
Fonctionnement	Homogénéité difficile si mauvaise conception	Simple
Régulation	Poste clé Collective (Text) terminale limitée Début et fin de saison imposé Choix des réduits à l'exploitant	Individuelle (thermostat d'ambiance) Choix des réduits et des arrêts à l'occupant
Lo septembre Lo i	U	CITVIIODUCDO

Régulation

INDIVIDUEL

Figure n°15 : Récapitulatif de l'analyse stratégique des acteurs du chauffage individuel gaz en HLM

Acteur	Objectif	Enjeu	Atout	Contrainte	Stratégie
Services techniques	Maximiser le taux de pénétration	Responsabilité juridique en cas d'incident	Gère le contrat de maintenance	Accès difficile aux logements	Intéresser le prestataire en fct° du nbre de visites
Chauffagistes	Maximiser le nombre de visites annuelles	Rentabiliser les contrats de maintenance	Organisation des dépannages	Coûts de main d'œuvre	Minimiser la durée des visites
Gestion locative	Préserver son budget d'entretien	Évaluation du service par sa hiérarchie	Prescription auprès des locataires	Coûts « hors contrat » et de remise en état	Proscrire les pratiques économes

Source: Brisepierre



Sur

ement

COLLECTIF/EXPLOITANT EXTERNE

Figure n°13 : Récapitulatif de l'analyse stratégique des acteurs du chauffage collectif en HLM

Acteur	Objectif	Enjeu	Atout	Contrainte	Stratégie
Services techniques (bailleur)	Diminuer les coûts du chauffage	Équilibre des opérations	Jouer sur les clauses du contrat	Priorité à la rénovation des épaves thermiques	Faire survivre les chaufferies
Exploitants	Conserver les contrats de maintenance	Rentabiliser les contrats de maintenance	Position de force pour vendre des travaux et de l'énergie	Main d'œuvre et compétences réduites	Faire de la marge sur les travaux et l'énergie
Fournisseurs d'énergie	Vendre des services d'économie d'énergie	Construire un nouveau modèle d'affaire	Porte d'entrée par la vente de gaz	Difficultés de développement des services	Vendre les services autour de la facturation
Gestion locative (bailleur)	Contenir les réclamations sur le chauffage	Maintenir un niveau global de satisfaction	Rendre visible la prise en compte des réclamations	Faible maîtrise des exploitants	Reporter la responsabilité sur l'exploitant
Associations	Diminuer les charges / augmenter les températures	Être écouté du bailleur et des pouvoirs publics	Affiliation à une association nationale	Difficulté de mobilisation des locataires	Mettre les problèmes sur la place publique

Source: Brisepierre



COLLECTIF/RÉGIE INTERNE

- Objectifs:

- Satisfaction des locataires -> confort
- Maitrise voire baisse des charges -> économies d'énergie
- Pas de stratégie de marge
- Pas de recherche de rentabilité maximale
- Suivi possible des consommations
 - -> amélioration de la maintenance, chaufferie et réseaux
 - -> réduction des dysfonctionnement
 - -> optimisation des rendements



COLLECTIF/RÉGIE INTERNE

Objectifs:

Régulation

- Satisfaction des locataires ->
- Maitrise voire baisse de
- Pas de stratégie
- Pas de rech
- La seule vraiment bonne solution!!! Suivi
 - don de la maintenance, chaufferie et réseaux
 - -> réduction des dysfonctionnement
 - -> optimisation des rendements



nes d'énergie

COMMISSIONNEMENT

Comment réaliser une mission de commissionnement ?

Quel intérêt et quel coût ?

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Vers le passif



Collectif/ individuel

Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

OBJECTIFS

Atteindre le niveau de performance souhaité

- Intervient à toutes les étapes du projet

Programme

Validation des usages Objectifs de performances Principes, critères et budget d'exploitation

Conception

Définitions des performances Dimensionnent Critères d'exploitation Critères de maintenance Analyse fonctionnelle Algorithmes de régulation Plan de commissionnement Préconisations CCTP

Travaux

Vérification des compétences entreprises
Vérification des choix entreprises
Validation des variantes entreprises
Suivi travaux
Contrôles chantier/Pré

/aux ||

Réception

MAP Mise au point de

l'installation
(statique et
dynamique)
Réalisation des
contrôles enveloppe
Vérification du dossier
technique
(DEM, DUEM, DOE,
DIUO, Synoptique de
comptage, comptes
rendus d'essais ...)

Occupation

Exploitation Maintenance

Mise en service (réglages fins)
Mise en main
(Réglages simples, instructions
utiles, formation utilisateurs,
formation personnels)
Passation installateur/exploitant
Suivi et évaluation en exploitation (1
à 3 ans, consommations, confort,
optimisations, régulations, ...)



MISE AU POINT

MAP statique

Régulation

Qualification des installations

- Essais d'étanchéité et de pression
- Nettoyages
- Remplissage et purge

Tout est-il correctement mise en œuvre?



MISE AU POINT

MAP dynamique

Qualification opérationnelle

- Vérification électrique
- Mise en marche des circulateurs
- Mise en marche des équipements
- Mise en marche des générateurs

- Equilibrages
- Essais en température
- Réglages de la régulation
- Mesures acoustiques

Les paramètres de fonctionnement sont-ils conformes?

Nécessite une instrumentation spécifique et temporaire



MISE AU POINT

MAP dynamique

Qualification opérationnelle

- Vérification électrique
- mpérature Mise en marche des circulateu
- Mise en marche des équ ges de la régulation
- Mise en marche Mesures acoustiques

Connaissance concrète et détaillée Les p nement sont-ils conformes?

instrumentation spécifique et temporaire Nécess



PASSATIONS

Pédagogie et transferts d'informations

Mise en main

Régulation

- Instructions utiles aux usagers
- Formation du personnel

Instruction de maintenance

- Fourniture du DUEM et du dossier MAP



SUIVIS EN PHASE EXPLOITATION

Performance gap?

Mise en place des outils de suivi

- Suivi 1 à 3 ans

Régulation

- Monitorings spécifiques possibles
- POE (audits confort)
- Justification des écarts

Prise en main du suivi par la maitrise d'ouvrage

- Définition des besoins en termes de suivis
- Mise en place d'indicateurs et de tableaux de bords simples et fonctionnels
- Mise en place de l'instrumentation
- Formation au suivi des performances



Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

SUIVIS EN PHASE EXPLOITATION

Performance gap?

Mise en place des outils de suivi

Suivi 1 à 3 ans

Régulation

- Monitorings spécifiques possibles
- POE (audits confort)
- Justification des écarte

Nécessite un référent compétent Prise er ar la maitrise d'ouvrage

- termes de suivis Définition
- Mise en pla cateurs et de tableaux de bords simples et fonctionnels
- Mise en place de l'instrumentation
- Formation au suivi des performances



Collectif/ individuel Commission nement

Contrats

ar la maitrise d'ouvrage

CREM/REM

Vers le passif

SUIVIS EN PHASE EXPLOITATION

Performance gap?

Mise en place des outils de suivi

Suivi 1 à 3 ans

Régulation

- Monitorings spécifiques possibles
- POE (audits confort)
- Justification des écarte

Prise el

Définition

- pour une performance réelle! Mise en pla cateurs et de tableaux de bords simples et fonctionnels
- Mise en place de l'instrumentation
- Formation au suivi des performances



CONTRATS

Comment impliquer l'exploitant et adapter les contrats d'exploitation :

cas de la redéfinition du NB ou de l'intégration d'un intéressement ?

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Passif



Collectif/individuel

Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

CONTENU ET MARCHES TYPES

P1	Approvisionnement et gestion du combustible	Optionnel
P2	Conduite et petit entretien des installations	Obligatoire
Р3	Gros entretien (GER, garantie totale)	Optionnel

	Marché à Forfait MF	Marché à Température extérieur MT	Marché à Comptage MC	Marché Combustible et Prestation CP	Marché Prestation et Forfait FP
Définition et principe	Energie payée à prix forfaitaire (excepté révision des prix) Montant indépendant des conditions climatiques P2 forfaitaire	Energie payée à prix forfaitaire sur la base d'un hiver moyen Montant corrigé en fonction des conditions climatiques de chaque hiver	Energie payée en fonction de la quantité de chaleur fournie et mesurée par comptage Prix unitaire contractualisé (rendement pris en compte) P2 forfaitaire	Energie payée en fonction des quantités livrées. Adapté pour le fioul ou le GPL, par exemple Prix unitaire contractualisé P2 forfaitaire	Energie fournie par le maître d'ouvrage qui en confie l'usage au titulaire P2 forfaitaire
Prestation de base	P1 + P2	P1 + P2	P1 + P2	P1 + P2	P2

Source: Alec37



AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

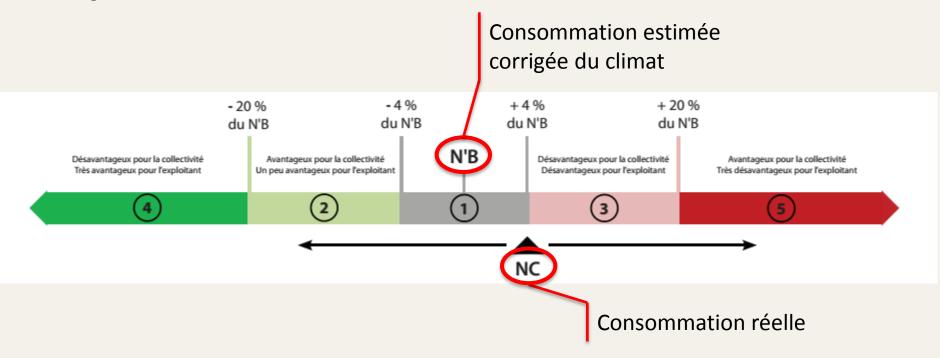
	Marché à Forfait MF	Marché à Température extérieur MT	Marché à Comptage MC	Marché Combustible et Prestation CP	Marché Prestation et Forfait FP
Avantages	Simplicité Budget prévisible	Simplicité Prise en compte de la rigueur climatique Budget prévisible L'exploitant a un intérêt à réguler au mieux les installations pour éviter les surchauffes	La collectivité ne paie que ce qui est réellement consommé Incitation pour optimiser le rendement énergétique de l'installation. Les efforts des usagers sont immédiatement profitables	Approprié quand l'utilisation du site est difficilement prévisible	Le maître d'ouvrage connaît ses consommations et ses dépenses Il n'y a aucune marge sur l'énergie
Inconvénients	Les efforts/actions d'économies d'énergie ne sont pas valorisés financièrement Les conditions climatiques ne sont pas prises en compte (pénalisant si l'hiver est doux)	Les efforts/actions d'économies d'énergie ne sont pas valorisés financièrement	Coût d'installation et d'entretien des compteurs d'énergie Prévision budgétaire plus difficile	Pas de prévision Surveillance des consommations nécessaires en interne	Pas de prévision Surveillance des consommations nécessaires en interne

Source: Alec37



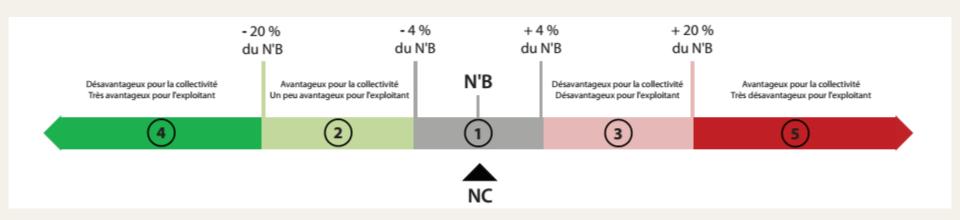
Principe de fonctionnement

Objectif: Efficacité énergétique et baisse des consommations



Cas n°1: Zone neutre

Pas d'intéressement



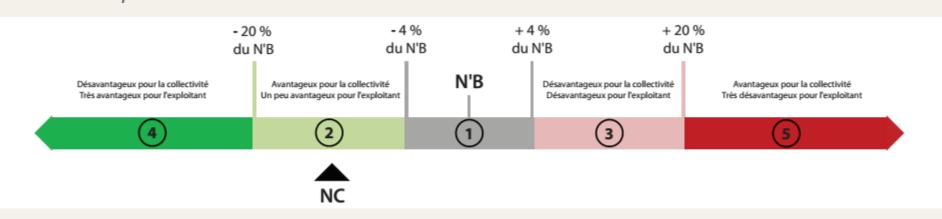


Cas n°2: économies d'énergie

Partage du gain

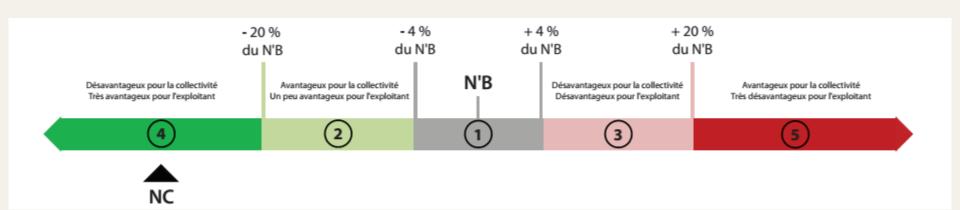
2/3 maitre d'ouvrage

1/3 exploitant





Cas n°4: économies d'énergie Valorisation de l'exploitant 100% pour l'exploitant



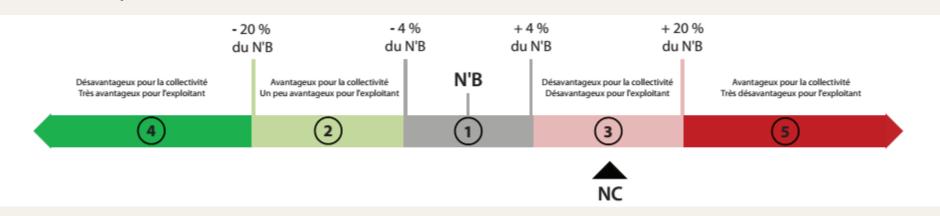


Cas n°3: excès d'énergie

Partage des pertes

1/3 maitre d'ouvrage

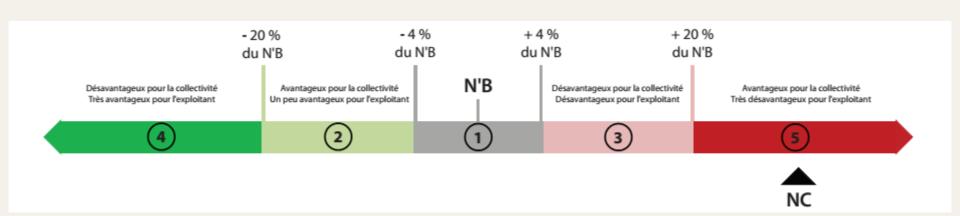
2/3 exploitant





Cas n°5: excès d'énergie

Responsabilité de l'exploitant 100% pour l'exploitant





ENJEUX

- Type de contrat largement répandu
- Nécessite un suivi de la maitrise d'ouvrage sur la durée
- Importance de la révision du NB en cas de rénovation (prévoir la clause dans le contrat initial)



ENJEUX

- Type de contrat largement répa
- Nécessite un suivi de la yrage sur la durée
- est essentielle pour un gain réel! Importance s 3 en cas de ause dans le contrat rénovati initia

CREM/REM

Quel intérêt des procédures spécifiques :

CREM (conception réalisation exploitation maintenance)

REM (réalisation exploitation maintenance)

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Passif



MOP/CREM/REM?

- Loi MOP

- REM

- CREM

Architecte et # Entreprises # Exploitant

Architecte et
BE thermique

Réalisation Exploitation

Conception Réalisation Exploitation



Sur dimensionn ement

Collectif/ individuel

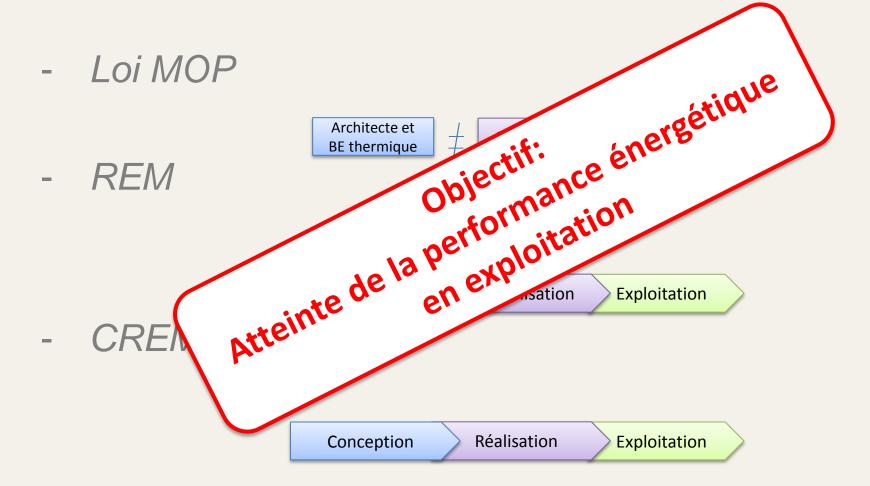
Commission nement

Contrats

CREM/REM

Vers le passif

MOP/CREM/REM?





CRITÈRES DE CHOIX

	Avantages	Inconvénients
Loi MOP	 Procédure classique avec un nombre d'entreprise répondant élevé Peut se coupler avec un contrat d'exploitation avec intéressement Possibilité de réaliser un contrôle de la qualité des travaux efficace 	 L'exploitant peut faire reposer la non performance sur la qualité des travaux réalisés Les entreprises pourront faire reposer la non performance sur l'exploitant
REM	 Performance garantie via des pénalités adaptées Possibilité de challenger les équipes sur un enjeu (niveau de puissance < 2MW en chaufferie) Intérêt fort lorsque les travaux de chaufferie sont couplés à l'isolation 	L'enjeu financier de la performance énergétique est parfois moindre devant l'enjeu financier des travaux (notamment en construction)
CREM	 Équivalent au REM + Permet d'intégrer l'exploitation à l'étude des rénovations et donc d'ouvrir vers des choix plus efficaces 	 Equivalent au REM + Délai du dialogue compétitif important avant lancement des travaux (rattrapage ensuite sur la durée du chantier) Nécessité d'un ATMO



CRITÈRES DE CHOIX

	Avantages	Inconvénients
Loi MOP	 Procédure classique avec un nombre d'entreprise répondant élevé Peut se coupler avec un contrat d'exploitation avec intéressement Possibilité de réaliser un contrôle travaux efficience Possibilité d'entreprise répondant élevé Performance garanti Possibilité d'entreprise répondant élevé Performance garanti Possibilité d'entreprise répondant élevé Possibilité d'ent	reposer la non performance les travaux réalisés ont faire reposer la non ance sur l'exploitant
REM	 Performance garanti Possibilité d (pi (pi Lechnicité Lechnicité (pi Lechnicité Lechnicité (pi Lechnicité Lechn	L'enjeu financier de la performance énergétique est parfois moindre devant l'enjeu financier des travaux (notamment en construction)
CREM	d'intégrer l'exploitation à l'étude des rénovations et donc d'ouvrir vers des choix plus efficaces	 Equivalent au REM + Délai du dialogue compétitif important avant lancement des travaux (rattrapage ensuite sur la durée du chantier) Nécessité d'un ATMO

VERS LE PASSIF

Sur dimensionn ement Collectif/ individuel Commission nement Contrats CREM/REM Vers le passif

